

24 juillet 2015

Port Louis s'est soudain réveillé hier soir au 32 rue Saint Louis. Cette rue s'est retrouvée les fastes architecturales d'antan. On humait le parfum du romantisme baudelairien. Alors que là-bas on détruit, ici on sauve. Sauvée, en effet, cette maison au 32 rue Saint Louis, Port Louis.

L'inauguration a eu lieu hier soir 23 juillet 2015. Vous Mauriciens et étrangers vous irez la voir certainement avec soulagement et émotions. Merci à Gilles-Guy de Salins le directeur général de Caterpal Services Ltée. Dans son discours inaugural: "Voici donc comment le hasard fait encore rejoindre histoire et présent. C'est pour cela qu'il faut que Port Louis redevienne une destination touristique majeure. La construction du nouveau terminal passager maritime va de pair avec la sauvegarde du patrimoine historique, culturel et architectural inestimable de la ville. Ce qui a été commencé, et réussi avec l'Aapravasi Ghat doit s'étendre au plus ancien champ de courses de l'hémisphère, aux cases (comme celle du père Laval) et maisons patriciennes, à ses édifices publics et églises, au marché et à China Town, à la Citadelle et au Fort Georges, car qui dit attractions visuelles dit touristes, et qui dit touristes dit devises. Le passé de Maurice avec son multiculturalisme est une richesse inestimable. Il ne reste donc qu'à l'exploiter à sa juste valeur."

Cette maison, en ruine, quand je l'avais photographiée, est une belle réussite de rénovation. Merci à l'architecte Nicolas Carcasse. Merci à Sophie Borchard, l'épouse de Gilles-Guy. Dans les parterres le basilic flirtait avec le thym et le persil. Les bois embouvetés du plancher serti de rosaces donnent envie de vivre mauricien. Un bassin en pierres sculptées jetait de la fraîcheur dans cette cour d'hiver port louisien. A l'intérieur un lit à baldaquin invitait aux bras de Morphée, fils de la nuit et du sommeil. Les absents ont eu tort. Il faut savoir s'instruire messieurs!



Extrait de Facebook, par Tristan BREVILLE  
Directeur du Musée de la Photographie, Ile Maurice

---

